tenue sous la présidence de Monsieur GAYRARD, assisté(e)

de Madame PHILIS et Madame MOYNIER, Conseillères

En présence de Madame SARRAUTE, Rapporteure publique

Monsieur BALICKI, Greffier

10 heures 30

01) **DOSSIER N° 2505521** **RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Philippe GAYRARD**

Titre de l'affaire PHASE JURIDICTIONNELLE DEMANDE D'EXECUTION D'UN JUGEMENT - Décision de refus de reconnaissance d'imputabilité d'une maladie professionnelle en date du 27 décembre 2022, adressée par courrier daté du 29 décembre 2022, notifiée le 2 janvier 2023, prise par le Directeur du Centre Hospitalier de NARBONNE.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	CABINET D'AVOCATS MAZAS (Cour)
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER DE NARBONNE	SELARL LYSIS AVOCATS

02) **DOSSIER N° 2303550** **RAPPORTEURE: Madame Clarisse MOYNIER**

Titre de l'affaire RAS & TVA (2016 à 2019) / Contre la décision en date du 14/04/2023, et contestation des deux AMR et des pénalités afférentes.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS X	SELARL VINAMASTE
Défendeur	DIRCOFI SUD-PYRENEES	

03) **DOSSIER N° 2503804** **RAPPORTEURE: Madame Léa PHILIS**

Titre de l'affaire Recours en annulation d'un arrêté pris par le préfet des Pyrénées-Orientales portant assignation à résidence pour une durée d'un an à l'encontre d'un ressortissant de nationalité bangladaise

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître KWEMO Stéphanie (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES	

10 heures 30

04) **DOSSIER N° 2403893** **RAPPORTEURE: Madame Clarisse MOYNIER**

Titre de l'affaire IMPOT SUR LE REVENU AU TITRE DES ANNEES 2019 & 2020 - REMISE EN CAUSE DE DEFICITS FONCIERS DECLARES AU TITRE DES ANNEES 2019 & 2020

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SCI X	CLN CONSULT (Cour)
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'HERAULT	

05) **DOSSIER N° 2403894** **RAPPORTEURE: Madame Clarisse MOYNIER**

Titre de l'affaire IMPOT SUR LE REVENU AU TITRE DES ANNEES 2019 & 2020 - REMISE EN CAUSE DE DEFICITS FONCIERS DECLARES AU TITRE DES ANNEES 2019 & 2020

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame X	CLN CONSULT (Cour)
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'HERAULT	

06) **DOSSIER N° 2402016** **RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Philippe GAYRARD**

Titre de l'affaire Contentieux de l'assiette - avis de mise en recrouvrement n°2023/11/Q/001 du 10 novembre 2023 en matière de TVA, intérêts de retard et majoration pour manquement délibéré pour un montant général de 969 983 € au titre des années 2021 et 2022 à la suite d'une vérification de comptabilité - demande de décharge des iùmpositions contestées

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SCCV X	Maître TORRENT Jean (Cour)
Défendeur	DIRCOFI SUD-PYRENEES	

10 heures 30

07) **DOSSIER N° 2500977** **RAPPORTEURE: Madame Léa PHILIS**

Titre de l'affaire Annulation d'une décision implicite de rejet née le 21 octobre 2024 suite à une demande d'admission exceptionnelle au séjour

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître CHNINIF Abderahim (Cour)
	Monsieur Y	Maître CHNINIF Abderahim (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES	

08) **DOSSIER N° 2403003** **RAPPORTEURE: Madame Clarisse MOYNIER**

Titre de l'affaire RENVOI CE - DEMANDE EN ANNULATION DE LA DECISION IMPLICITE DU 20 FEVRIER 2024 PAR LAQUELLE LE DIRECTEUR DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE MONTPELLIER A REJETE LA DEMANDE INDEMNITAIRE PREALABLE DE MME X EN DATE DU 18 DECEMBRE 2023 TENDANT A OBTENIR REPARATION DES PREJUDICES QU'ELLE A SUBIS DU FAIT DE L'AGRESSION DONT ELLE A ETE VICTIME AU SEIN DUDIT CENTRE

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître DHEROT Charlène
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE MONTPELLIER	SELARL VINCKEL - ARMANDET - LE TARGAT - BARAT BAIER (Cour)

09) **DOSSIER N° 2305148** **RAPPORTEURE: Madame Léa PHILIS**

Titre de l'affaire Demande en contestation des cotisations supplémentaires en matière d'impôt sur le revenu au titre des années 2017 et 2018 et en décharge de l'imposition primitive de l'année 2017 à hauteur d'un montant en base de 23 575 €

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Consorts X	CABINET DBGL AVOCATS ASSOCIES (Cour)
Défendeur	DIRCOFI SUD-PYRENEES	

10 heures 30

10) **DOSSIER N° 2305149** **RAPPORTEURE: Madame Léa PHILIS**

Titre de l'affaire Demande en dégrèvement de l'amende fscale d'un montant total de 76 591 € au titre des années 2017 à 2019 prévue à l'article 1736 du code général des impôts

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SC X	CABINET DBGL AVOCATS ASSOCIES (Cour)
Défendeur	DIRCOFI SUD-PYRENEES	

11) **DOSSIER N° 2305150** **RAPPORTEURE: Madame Léa PHILIS**

Titre de l'affaire Demande en dégrèvement des cotisations supplémentaires d'impôt sur le revenu et des pénalités y afférentes au titre des années 2017 à 2019

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Consorts X	CABINET DBGL AVOCATS ASSOCIES (Cour)
Défendeur	DIRCOFI SUD-PYRENEES	

12) **DOSSIER N° 2401589** **RAPPORTEURE: Madame Léa PHILIS**

Titre de l'affaire IS & TVA (2018 & 2019) / - Vérification de comptabilité pour la période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (IS et de la TVA) au 31/12/2019 - Contre la décision du 24/01/2024 sur la demande de dégrèvement total des impositions IS et TVA (2018 & 2019) et retenue à la source des années 2017 à 2019 pour un montant de 500 049 €.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SARL X	CABINET DE CONSULTANT
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'HERAULT	

10 heures 30

13) **DOSSIER N° 2403871** **RAPPORTEURE: Madame Léa PHILIS**

Titre de l'affaire IMPOT SUR LE REVENU AU TITRE DES ANNEES 2020 & 2021 - PROPOSITION DE RECTIFICATION METTANT EN EVIDENCE DES ECARTS SUR LES BENEFICES NON COMMERCIAUX

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'HERAULT	

14) **DOSSIER N° 2402749** **RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Philippe GAYRARD**

Titre de l'affaire DEMANDE DE DEGREVEMENT D'IMPOT SUR LES REVENUS 2022

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'HERAULT	

Arrêté le 08/10/2026

Le vice-président du tribunal